Réforme 2018 de la formation professionnelle : Focus sur l'alternance

Webinar du 23 mai 2019

Tsiry RAMANIRAKA

demos
Learning is changing®

Notre plan

Une nouvelle organisation nationale

Le contrat d’apprentissage

La période Pro – A

Le contrat de professionnalisation

C’est à vous ☺

Quelques chiffres

Quelques chiffres

- 420 000 apprentis en France en juin 2017
- 7% des 16-25 ans en apprentissage en France, 15% en Allemagne
- 70% des apprentis sont en poste dans les 7 mois après leur formation
- 1 contrat sur 3 est rompu avant son terme

En 2016, la formation et l’apprentissage ont représenté 26 milliards d’euros (hors dépenses directes des entreprises), soit 1,2% du PIB de la France

Une nouvelle organisation nationale

La nouvelle organisation nationale

Le transfert de la gestion des contrats vers les OPCO

La prise en main du dispositif par les branches professionnelles

France Compétences

La nouvelle organisation nationale

La nouvelle taxe d’apprentissage

Le futur circuit de collecte de la nouvelle taxe

La nouvelle organisation nationale

QUE FAIRE ?

Se rapprocher rapidement de son OPCO

Suivre l’actualité de la formation et de l’URSSAF pour anticiper la future collecte

Etudier les orientations de sa branche professionnelle

Le contrat d’apprentissage

La simplification

Assouplissement de la rupture des contrats

Extension des limites d’âges

Réduction des durées minimales

La simplification

Rupture simplifiée par l’apprenti

Assouplissement des règles pour la création de CFA

La simplification

QUE FAIRE ?

Etudier, sous ces nouveaux angles, ses propres possibilités de recrutements

Evaluer la pertinence de créer « son CFA »

Former et sensibiliser ses « utilisateurs internes » de l’apprentissage

Le financement au coût contrat

Le financement au coût contrat

La fin de la prise en charge forfaitaire

Le rôle des régions dans le financement

La mise en place de critères pour définir le niveau de prise en charge

Le financement au coût contrat

QUE FAIRE ?

Déterminer en amont les formations les mieux prises en charges dans sa branche

Anticiper la sélection de ses CFA et formations

La période Pro-A

La période Pro A

La fin de la période de professionnalisation

Un nouveau dispositif réservé aux salariés en CDI

Un objectif de reconversion ou de promotion

La période Pro A

Les formations éligibles

Le formalisme contractuel

La période Pro A

QUE FAIRE ?

Considérer l’adéquation du dispositif avec sa population

Etudier l’intégration du dispositif dans sa politique de vivier et de gestion de carrière

Le contrat de professionnalisation

Expérimentation sur le contrat de professionnalisation

L’extension de la durée du contrat, sous conditions

La possibilité de créer un parcours de formation sur-mesure

Expérimentation sur le contrat de professionnalisation

QUE FAIRE ?

Envisager l’ingénierie pédagogique d’un parcours de formation sur-mesure

Définir la cible de ce dispositif dans sa politique de formation et de vivier

Les points clés à retenir

Les points clés à retenir

1. Une nouvelle organisation nationale à partir de 2020
2. Plus de souplesse contractuelle sur le contrat d’apprentissage
3. La possibilité de créer « son CFA »
4. Un financement et un prix différent sur l’apprentissage
5. La possibilité de former des salariés en CDI par la période Pro-A
6. L’expérience jusqu’en 2021 de créer un parcours de formation sur-mesure pour les contrats de professionnalisation
7. EXPLOITER CES POINTS DANS SA POLITIQUE RH

C’est à vous ☺

demos
Learning is changing®

MERCI ☺

demos
Learning is changing®